



Interprofession de la Charcuterie AOP

Communiqué de presse du 5 septembre 2022

Le processus de certification du Jambon de la Borne AOP et du Boutefas AOP est en cours de finalisation.

Le 26 août 2022, l'Interprofession de la Charcuterie AOP a présenté les premiers Jambon de la Borne et Boutefas AOP, ceux-ci respectant les standards AOP et les cahiers des charges établis. Il faudra toutefois patienter pour les trouver dans les étals des commerces. Formellement, il manque quelques étapes administratives pour que les producteurs reçoivent leur certificat.

Depuis la réception des certificats, le 10 septembre 2021 pour la Jambon de la Borne et le 16 décembre 2021 pour le Boutefas, l'Interprofession de la Charcuterie AOP travaille d'arrache pied pour mettre en œuvre les cahiers des charges des deux premiers produits carnés de Suisse. Formellement, les étapes de production sont déjà réalisées dans le respect des standards AOP, mais le processus de certification est en cours de finalisation.

Les Jambon de la Borne et Boutefas présentés le 26 août dernier remplissaient tous les critères « AOP », mais pour la mise en vente dans le commerce, il faut attendre que les dernières étapes administratives soient effectuées. L'Interprofession est consciente que ce délai est regrettable, mais il en va de la crédibilité des produits AOP. Cet engagement mené depuis plus de dix ans va durer encore quelques semaines supplémentaires.

Contacts

Interprofession de la Charcuterie AOP, Secrétaire général

M. Pierre-Alain Bapst – 026 467 30 31